



Conseil économique et social

Distr. générale
19 décembre 2014
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-sixième session

3-6 mars 2015

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Ordre du jour provisoire et annotations

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Questions soumises à la Commission pour examen et décision :
 - a) Données à l'appui du programme de développement pour l'après-2015 :
 - i) Indicateurs de progrès autres que le produit intérieur brut;
 - ii) Questions nouvelles : la révolution des données;
 - iii) Mégadonnées;
 - iv) Programme de transformation de la statistique officielle;
 - b) Recensements de la population et des logements;
 - c) Statistiques de la criminalité;
 - d) Statistiques sur les réfugiés;
 - e) Enquêtes sur les ménages;
 - f) Comptabilité nationale;
 - g) Statistiques du commerce international et de la mondialisation économique;
 - h) Comptabilité économique et environnementale;
 - i) Programme de comparaison internationale;
 - j) Statistiques agricoles et rurales;
 - k) Statistiques de la gouvernance, de la paix et de la sécurité;
 - l) Principes fondamentaux de la statistique officielle;



- m) Développement des statistiques régionales en Amérique latine et dans les Caraïbes.
4. Questions soumises pour information :
- a) Statistiques de la santé;
 - b) Statistiques ventilées par sexe;
 - c) Registres et statistiques de l'état civil;
 - d) Registres d'entreprises;
 - e) Statistiques des services;
 - f) Statistiques des finances;
 - g) Statistiques de l'environnement;
 - h) Statistiques des économies basées sur les ressources naturelles;
 - i) Journée mondiale de la statistique;
 - j) Coordination des programmes statistiques;
 - k) Statistiques du développement humain;
 - l) Classifications statistiques internationales;
 - m) Normes ouvertes communes d'échange et de mise en commun de données et de métadonnées;
 - n) Renforcement des capacités statistiques;
 - o) Indicateurs du développement;
 - p) Intégration des données statistiques et géospatiales;
 - q) Suite donnée aux décisions de politique générale prises par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social.
5. Questions relatives aux programmes (Division de statistique).
6. Ordre du jour provisoire et dates de la quarante-septième session de la Commission.
7. Rapport de la Commission sur les travaux de sa quarante-sixième session.

Annotations

1. Élection du Bureau

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social et à la pratique établie, la Commission de statistique élit parmi les représentants de ses membres, au début de la première séance de chacune de ses sessions ordinaires, un bureau constitué d'un président, de trois vice-présidents et d'un rapporteur.

Les membres du Bureau exercent leurs fonctions pendant deux ans, si possible. Ils sont élus pour une période d'un an et réélus à la session suivante s'ils sont toujours représentants auprès de la Commission. Ils sont choisis sur la base du

principe de la répartition géographique équitable. Un membre originaire de chacune des régions représentées à la Commission est élu au Bureau.

2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Les questions inscrites à l'ordre du jour provisoire et la documentation correspondante ont été proposées par la Commission à sa quarante-cinquième session (New York, 4-7 mars 2014) et adoptées par le Conseil dans sa décision 2014/219. Le Bureau de la Commission a ensuite approuvé certaines modifications. La Commission est également saisie du programme de travail et du calendrier des travaux provisoires pour la session. Elle est invitée à les adopter, ainsi que le calendrier de sa quarante-sixième session.

Documentation

Ordre du jour provisoire et annotations (E/CN.3/2015/1)

Note du Secrétariat sur le programme de travail provisoire et le calendrier provisoire des travaux (E/CN.3/2015/L.1)

3. Questions soumises à la Commission pour examen et décision

a) Données à l'appui du programme de développement pour l'après-2015

i) Indicateurs de progrès autres que le produit intérieur brut

La Commission sera saisie du rapport du groupe des Amis de la présidence sur les indicateurs de progrès autres que le produit intérieur brut. Dans ce rapport, le groupe des Amis de la présidence présente un plan d'action pour l'élaboration et l'application d'un ensemble d'indicateurs et d'un dispositif de suivi aux fins du programme de développement pour l'après-2015. Il y présente également les activités qu'il a menées depuis la précédente session de la Commission et les principaux travaux réalisés par les autres entités participant à la mise en œuvre d'un tel dispositif de suivi de la réalisation des cibles et objectifs du programme de développement pour l'après-2015. Des informations sur la réunion d'un groupe d'experts consacrée à la question, qui se tiendra avant la prochaine session de la Commission, seront présentées dans un document d'information. Le groupe des Amis de la présidence examine également, dans son rapport, les besoins prévisionnels de données et les lacunes en la matière en s'appuyant sur les résultats préliminaires d'une enquête communiqués par les pays. Les résultats définitifs seront présentés dans une deuxième note d'information. Il étudie également les moyens de combler ces lacunes et il présente des recommandations, ainsi qu'un échéancier, pour les travaux futurs. En outre, il propose un plan de travail et soumet à la Commission des questions à examiner. La Commission est invitée à se prononcer sur les propositions formulées dans le rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du groupe des Amis de la présidence sur les indicateurs de progrès autres que le produit intérieur brut (E/CN.3/2015/2)

ii) Questions nouvelles : la révolution des données

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur la question nouvelle de la révolution des données, qui met l'accent sur la principale recommandation formulée par le Groupe consultatif d'experts indépendants sur la révolution des données pour le développement durable dans son rapport, disponible à titre de document d'information. Ce groupe, créé par le Secrétaire général, est chargé de donner des conseils sur les moyens de combler les lacunes en matière de données et de renforcer les capacités statistiques nationales, d'évaluer les nouvelles possibilités qu'offrent l'innovation, le progrès technique et l'augmentation rapide du nombre de nouveaux fournisseurs de données, qu'ils soient publics ou privés, et de mettre la révolution des données au service du développement durable. La Commission est invitée à faire connaître ses vues sur le rapport ainsi que sur les propositions du secrétariat du Groupe en ce qui concerne la suite à donner à ce document.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les questions nouvelles (E/CN.3/2015/3)

iii) Mégadonnées

La Commission sera saisie du rapport du groupe de travail mondial des Nations Unies sur les mégadonnées en statistique officielle. Dans ce rapport, le groupe de travail mondial présente le bilan de la Conférence internationale sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle et rend compte de sa première réunion. La Commission est invitée à donner son avis sur l'avancement des travaux du groupe de travail mondial, notamment son inventaire des projets relatifs à l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle, et à formuler des observations sur les projets de collaboration entre les institutions nationales, régionales et internationales en ce qui concerne la communication et la sensibilisation, l'accès aux données et les partenariats, le renforcement des capacités et l'emploi de certaines sources de mégadonnées, notamment celles qui sont fournies par les téléphones mobiles ou la télédétection, y compris l'imagerie satellite.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du groupe de travail mondial des Nations Unies sur les mégadonnées en statistique officielle (E/CN.3/2015/4)

iv) Programme de transformation de la statistique officielle

La Commission sera saisie d'un rapport du Secrétaire général sur les préparatifs de la Conférence mondiale sur l'élaboration d'un programme de transformation de la statistique officielle, qui se tiendra à New York les 15 et 16 janvier 2015. La Commission sera également saisie d'un document d'information présentant les conclusions de la Conférence. Dans son rapport, le Secrétaire général indique que la Commission devra donner des indications quant aux modalités pratiques selon lesquelles la communauté internationale pourrait avancer de concert pour mettre en œuvre un programme de transformation de la statistique officielle aux niveaux national et international, à l'appui du programme de développement pour l'après-2015. La Commission est invitée à examiner le document final de la

Conférence et à donner son avis sur les travaux effectués à ce jour et sur les prochaines étapes.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur le programme de transformation de la statistique officielle (E/CN.3/2015/5)

b) Recensements de la population et des logements

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur le Programme mondial de recensements de la population et des logements de 2010 et sur les préparatifs en vue de celui de 2020. Dans ce document, le Secrétaire général fait le point sur la mise en œuvre du Programme de 2010, notamment sur la participation nationale aux recensements de 2010, ainsi que sur les succès et sur les difficultés qu'ont rencontrés les pays, et il résume les activités menées par la Division de statistique à l'appui du Programme. Il présente également les activités préparatoires du Programme de 2020. La Commission est invitée à se prononcer sur le contenu du rapport. Elle est notamment invitée à examiner et à approuver le projet de principes et recommandations concernant les recensements de la population et des logements (troisième révision), à approuver le Programme mondial relatif aux recensements de la population et des logements de 2020 et à donner des conseils sur les activités de la Division de statistique de l'ONU qui sont envisagées dans le cadre du Programme mondial de 2020.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du Programme mondial de recensements de la population et des logements de 2010 et sur les préparatifs du Programme mondial de recensements de la population et des logements de 2020 (E/CN.3/2015/6)

c) Statistiques de la criminalité

La Commission sera saisie d'un rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) exposant les principales caractéristiques de la classification internationale des infractions à des fins statistiques et d'un document d'information sur cette classification, qui constitue la première classification complète des infractions pénales au niveau international. Cette classification vise à établir une norme de production et de comparaison systématiques des statistiques concernant différentes institutions de justice pénale et provenant de différentes sources. Le rapport expose également la démarche consultative qu'a adoptée l'ONUDC pour élaborer la classification, ainsi que ses principes fondateurs et les activités prévues à l'appui de sa mise en œuvre progressive et de son exploitation. La Commission est invitée à adopter la classification internationale des infractions à des fins statistiques et à donner des orientations et des conseils sur les activités à mener pour appuyer sa mise en œuvre progressive aux niveaux national et international.

La Commission sera également saisie, à titre informatif, du rapport conjoint de l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique et de l'ONUDC sur les statistiques de la criminalité, qui donne un aperçu des activités entreprises pour appliquer le plan d'action pour l'amélioration de la qualité et de la disponibilité des

statistiques de la criminalité aux niveaux national et international. Deux ans après l'adoption du plan d'action, un certain nombre de réalisations peuvent être constatées dans les trois domaines prioritaires de l'amélioration des statistiques de la criminalité, c'est-à-dire la mise à niveau des normes méthodologiques, de l'assistance technique aux pays et de l'amélioration du signalement des actes criminels à l'international. La classification internationale des infractions à des fins statistiques et l'assistance technique aux pays figurent en bonne place parmi ces réalisations. Les prochaines étapes et les activités à mener sur le plan international pour améliorer encore les données relatives à la criminalité sont aussi présentées dans le rapport, qui contient également des propositions de mesures visant à améliorer les systèmes statistiques de la criminalité et de la justice pénale afin que les objectifs relatifs à la sécurité et à la justice qui figurent dans la proposition actuelle du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable puissent faire l'objet d'un suivi adéquat. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sur la classification internationale des infractions à des fins statistiques (E/CN.3/2015/7)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport conjoint de l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sur les statistiques de la criminalité (E/CN.3/2013/8)

d) Statistiques sur les réfugiés

La Commission sera saisie du rapport conjoint du Bureau central de statistique de Norvège et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés sur les principales difficultés rencontrées dans la collecte, la production et la diffusion des statistiques sur les réfugiés aux niveaux national et international. C'est la première fois depuis la création de la Commission que cette question fait l'objet d'un point de l'ordre du jour distinct. Les guerres et les conflits armés ayant porté le nombre total de personnes déplacées à un niveau sans précédent depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les auteurs du rapport exposent dans les grandes lignes les difficultés auxquelles se heurtent actuellement les pays et les organisations internationales et régionales dans la collecte et la diffusion de statistiques sur les réfugiés et les personnes déplacées. Ils donnent un aperçu des différentes sources de données et méthodes de collecte et ils proposent un ensemble de mesures visant à améliorer la disponibilité et la qualité des statistiques relatives aux déplacements forcés aux niveaux national, régional et international. La Commission est invitée à faire connaître ses vues sur les renseignements présentés dans le rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport conjoint du Bureau central de statistique de Norvège et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés sur les statistiques relatives aux réfugiés et aux personnes déplacées (E/CN.3/2015/9)

e) Enquêtes sur les ménages

La Commission sera saisie d'un rapport sur des questions relatives aux enquêtes sur les ménages et sur leur importance fondamentale pour le programme de développement pour l'après-2015. Le rapport, établi par la Banque mondiale en consultation avec plusieurs organisations, aborde diverses questions telles que la disponibilité, la qualité, la pertinence et la viabilité des données tirées des enquêtes sur les ménages, avec une attention particulière pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Les recommandations formulées dans le rapport prévoient notamment de mettre en place un cadre institutionnel plus approprié, d'affecter des ressources suffisantes, et de mettre en œuvre un code international régissant la pratique des enquêtes ainsi que des programmes plus ambitieux de renforcement des capacités et de recherche sur les méthodes d'enquête. La Commission est invitée à faire connaître ses vues sur les questions abordées dans le rapport; la nécessité d'inclure à son ordre du jour, pour examen, un point sur les progrès accomplis dans l'élaboration, la mise en œuvre, le financement et la coordination d'enquêtes sur les ménages; ainsi que sur l'opportunité de constituer un groupe technique permanent chargé de renforcer la coordination et l'harmonisation des activités liées aux enquêtes sur les ménages menées par les organismes et les pays membres. La Commission est également invitée à approuver le rôle transitoire joué par le Groupe de gestion du Réseau international d'enquêtes sur les ménages dans la constitution du groupe technique permanent mentionné précédemment; à approuver la mise en œuvre d'un code international régissant la pratique des enquêtes par le Réseau international d'enquêtes sur les ménages; et à recommander l'établissement d'un rapport sur les priorités en matière de recherches intersectorielles dans le domaine des méthodes d'enquête, qui sera présenté pour information à la Commission, à sa quarante-septième session.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Banque mondiale sur l'amélioration des enquêtes sur les ménages dans le cadre du développement pour l'après-2015, qui présente des questions et recommandations en vue de l'établissement d'un programme commun (E/CN.3/2015/10).

f) Comptabilité nationale

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, dans lequel ce dernier fournit des renseignements sur les questions issues de l'application du Système de comptabilité nationale (SCN). Le Groupe de travail intersecrétariats y fait part notamment des conclusions de la réunion du Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale, du programme de recherche du SCN et des dernières informations sur la mise au point des publications visant à appuyer la mise en œuvre du SCN de 2008. Il y présente également son programme de travail et celui des commissions régionales ainsi que la portée et l'opportunité de la mise en œuvre du SCN. La Commission est invitée à donner son avis et à formuler des recommandations sur les divers éléments du programme de travail du Groupe de travail intersecrétariats.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (E/CN.3/2015/11)

g) Statistiques du commerce international et de la mondialisation économique

La Commission est saisie du rapport du groupe des Amis de la présidence sur la mesure du commerce international et de la mondialisation économique. Le Groupe, créé par la Commission à sa quarante-quatrième session, avait pour mandat d'établir un document de réflexion sur la portée et la structure du dispositif de mesure ainsi que sur la coordination des activités dans ce domaine. Dans son rapport, il expose ses activités et présente les conclusions de la Conférence internationale sur la mesure du commerce international et de la mondialisation économique et de ses réunions ultérieures. Les conclusions exposent notamment les difficultés conceptuelles concernant l'intégration des statistiques relatives au commerce international et à d'autres variables économiques dans les chaînes de valeur mondiales et les problèmes d'établissement des données qui en découlent. Dans son rapport, le groupe des Amis de la présidence expose la raison d'être et les principaux éléments d'un nouveau système élargi de comptabilité internationale et mondiale et conclut par des propositions concernant le programme de travail dans ce domaine et le mécanisme de coordination. La Commission est invitée à se prononcer sur les propositions figurant aux derniers paragraphes du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du groupe des Amis de la présidence sur la mesure du commerce international et de la mondialisation économique (E/CN.3/2015/12)

h) Comptabilité économique et environnementale

La Commission sera saisie du rapport du Comité d'experts des Nations Unies sur la comptabilité économique environnementale. Dans ce rapport, le Comité expose les progrès réalisés dans l'exécution de son programme de travail, en mettant notamment l'accent sur les activités liées au Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE) dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015, à la mise en œuvre du Schéma directeur du SCEE et à la mise à l'essai de la Comptabilité expérimentale des écosystèmes. Il examinera également les progrès accomplis dans l'élaboration de la Comptabilité pour l'agriculture, la sylviculture et la pêche du SCEE. La Commission est priée de se prononcer sur l'avancement des travaux du Comité d'experts.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité d'experts des Nations Unies sur la comptabilité économique environnementale (E/CN.3/2015/13)

i) Programme de comparaison internationale

La Commission sera saisie du rapport du groupe des Amis de la présidence chargé d'évaluer le cycle 2011 du Programme de comparaison internationale, qui

porte sur la création et la composition du groupe et souligne les principales activités qu'il a menées depuis la précédente session de la Commission. Dans son rapport, le groupe présente également ses conclusions préliminaires fondées sur la collecte et l'analyse de l'information auxquelles il a procédé et les méthodes qu'il a utilisées pour parvenir à ses conclusions. Il présente les activités qu'il prévoit de mener pour le reste de la durée de l'évaluation, en vue d'élaborer son rapport final pour la quarante-septième session de la Commission, en 2016. La Commission est invitée à se prononcer sur l'avancement des travaux du groupe des Amis de la présidence, à commenter ses conclusions préliminaires et à lui donner des conseils et des orientations sur la poursuite de l'évaluation, notamment en vue du rapport final et des recommandations que présentera le groupe à la prochaine session de la Commission.

La Commission sera également saisie, à titre informatif, du rapport de la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale. Dans ce rapport, la Banque mondiale résume les dernières étapes du cycle de 2011. Elle y expose les dernières activités en date relatives à la gouvernance menées pour le cycle de 2011, ainsi que les résultats du Programme pour ce même cycle et les documents y relatifs. Elle y donne en outre des renseignements supplémentaires sur les activités de communication et sur les utilisations des résultats. Elle y donne également un aperçu de sa participation, au sein du groupe des Amis de la présidence, à l'évaluation du cycle de 2011, qui a été engagée par la Commission. Celle-ci est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du groupe des Amis de la présidence chargé d'évaluer le cycle 2011 du Programme de comparaison internationale (E/CN.3/2015/14)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale (E/CN.3/2015/15)

j) Statistiques agricoles et rurales

La Commission sera saisie d'un rapport sur les statistiques relatives à l'alimentation, à l'agriculture et au milieu rural, qui présente le rapport du Comité directeur de la stratégie mondiale et les principales activités que celui-ci a entreprises pour mettre en œuvre la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales; le rapport récapitulant les travaux entrepris à ce jour par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques agricoles et rurales, notamment un projet de programme de travail sur l'amélioration de la pertinence et de la fiabilité des données relatives à l'alimentation tirées des enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages; et le rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) exposant les travaux en cours relatifs à la mise au point de nouveaux principes directeurs en vue du programme de recensement mondial de l'agriculture 2020, pour la période 2016-2025.

La Commission est invitée à formuler des observations sur les progrès accomplis et à guider le Comité directeur, le Groupe d'experts et la FAO dans la mise en œuvre d'initiatives globales visant à renforcer la capacité des systèmes nationaux de statistiques relatives à l'alimentation, à l'agriculture et au milieu rural.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sur les nouvelles tendances des statistiques relatives à l'alimentation, à l'agriculture et au milieu rural (E/CN.3/2015/16)

k) Statistiques de la gouvernance, de la paix et de la sécurité

La Commission sera saisie du rapport de Cabo Verde sur les statistiques de la gouvernance, de la paix et de la sécurité. Dans ce rapport établi avec l'aide du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Cabo Verde donne un aperçu des activités menées depuis 2000 en matière de statistiques sur la gouvernance. Il expose la manière dont l'intérêt pour la gouvernance a abouti à l'inclusion de l'objectif 16 dans le document final du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable. Il propose la formation d'un nouveau groupe d'études, le groupe de Praia pour l'étude des statistiques sur la gouvernance, chargé de la conceptualisation, de la méthodologie et des instruments nécessaires pour produire ces statistiques, en vue de favoriser l'élaboration de recommandations internationales sur la question. La Commission est invitée à se prononcer sur la proposition de créer le groupe de Praia et sur le mandat de ce dernier.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de Cabo Verde sur les statistiques de la gouvernance, de la paix et de la sécurité (E/CN.3/2015/17)

l) Principes fondamentaux de la statistique officielle

La Commission sera saisie du rapport final du groupe des Amis de la présidence sur l'application des Principes fondamentaux de la statistique officielle, groupe qu'elle a créé à sa quarante-deuxième session. Le rapport rappelle les travaux antérieurs du groupe, tels que l'élaboration d'un préambule révisé des Principes fondamentaux, la conduite d'une enquête sur l'application de ces principes, et l'élaboration de directives sur le renforcement de leur application. Il contient également les considérations du groupe sur la manière de traiter les cas de non-respect manifeste des Principes. La Commission est invitée à formuler ses observations sur le rapport final du groupe et les recommandations qu'il contient.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du groupe des Amis de la présidence sur l'application des Principes fondamentaux de la statistique officielle (E/CN.3/2015/18)

m) Développement des statistiques régionales en Amérique latine et dans les Caraïbes

La Commission sera saisie du rapport de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes intitulé : « Statistical activities in Latin America and the Caribbean: recent achievement and upcoming challenges » (activités statistiques menées dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes : réalisations récentes et questions d'avenir). La première partie du rapport contient un bref chapitre sur les mécanismes institutionnels de la région chargés des activités

statistiques, notamment la Conférence statistique des Amériques, son comité exécutif et les groupes de travail, et sur les activités de coordination interinstitutions. Le deuxième chapitre de la première partie présente les réalisations récentes et les enseignements à en tirer, notamment en ce qui concerne le cycle 2011 du Programme de comparaison internationale (PCI), le renforcement des capacités institutionnelles conformément au Code de bonne pratique et le mécanisme d'examen permanent effectué par des experts et des pairs; les activités régionales sur le suivi des objectifs du Millénaire pour le développement; les principales activités menées sur les statistiques ventilées par sexe; le cycle des recensements de 2010; et la diffusion de statistiques dans la région.

La seconde partie du rapport expose la perspective de la région Amérique latine et Caraïbes quant au programme pour l'après-2015 et les problèmes statistiques que celle-ci devra surmonter à cet égard. Elle contient notamment des considérations sur les difficultés à établir des statistiques de base plus complètes, sur l'utilisation de registres administratifs à des fins statistiques, sur les moyens de créer des synergies sur la base des procédés liés à la révolution des données et aux mégadonnées, et sur la manière d'envisager un éventuel programme d'activités futures, compte tenu de ces phénomènes et de la diversité des niveaux de développement des systèmes statistiques nationaux dans la région. La Commission est invitée à faire des observations sur le rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes intitulé : « Statistical activities in Latin America and the Caribbean: recent achievement and upcoming challenges » (activités statistiques menées dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes : réalisations récentes et questions d'avenir) (E/CN.3/2015/19)

4. Questions soumises pour information

Les questions ci-dessous sont soumises à la Commission pour information. Peu de temps sera alloué pour les interventions au titre de ce point de l'ordre du jour provisoire.

a) Statistiques de la santé

La Commission sera saisie du rapport de l'Organisation mondiale de la Santé, présentant les travaux en cours sur les statistiques de la santé, eu égard en particulier au programme de développement pour l'après-2015 et ses activités normatives. Le rapport retrace l'évolution récente des travaux en regard de l'ensemble des objectifs, cibles et indicateurs retenus pour le secteur de la santé dans le programme de développement pour l'après-2015, et présente les activités connexes visant à réduire la charge que l'établissement des rapports impose aux pays. Il met aussi en relief le rôle que peut jouer le secteur de la santé dans le renforcement des systèmes de registres et de statistiques d'état civil et fait le point des travaux relatifs à la onzième révision de la Classification internationale des maladies (CIM). La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Organisation mondiale de la Santé sur les statistiques de la santé (E/CN.3/2015/20)

b) Statistiques ventilées par sexe

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur les statistiques ventilées par sexe. Le rapport contient une synthèse des activités menées récemment par la Division de statistique et le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe dans le cadre du Programme mondial de statistiques ventilées par sexe, notamment l'organisation du cinquième Forum mondial sur les statistiques ventilées par sexe et l'application du projet Faits et données concernant l'égalité des sexes, conjointement exécutées par la Division de statistique et ONU-Femmes. Il fournit des précisions sur la préparation du rapport « Les femmes dans le monde 2015 : tendances et statistiques »; sur les résultats du renforcement des programmes de statistiques ventilées par sexe dans les pays; et sur l'organisation de la huitième réunion du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe. La Commission est invitée à prendre acte des travaux en cours sur les statistiques ventilées par sexe et des futures priorités d'action dans ce domaine.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les statistiques ventilées par sexe (E/CN.3/2015/21)

c) Registres et statistiques de l'état civil

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général sur les registres et statistiques de l'état civil. Dans ce rapport, le Secrétaire général relève que de plus en plus, les systèmes de registres et de statistiques d'état civil sont reconnus comme l'un des fondements du programme de développement pour l'après-2015, et présente des initiatives prises récemment aux niveaux régional et mondial pour faire progresser les systèmes dans les pays. Il fait aussi le point des progrès accomplis dans l'exécution du programme de travail de la Division de statistique dans le domaine des registres et statistiques de l'état civil, notamment la mise en place du Groupe mondial des registres et statistiques de l'état civil, et d'activités visant à faciliter l'application des principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil, troisième révision. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les registres et statistiques de l'état civil (E/CN.3/2015/22)

d) Registres d'entreprises

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de Wiesbaden sur les registres d'entreprises, qui récapitule les éléments nouveaux et les activités prévues par le Groupe, notamment les lignes directrices internationales sur les registres statistiques des activités commerciales et industrielles et la réunion du Groupe de

Wiesbaden tenue à Vienne en 2014. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de Wiesbaden sur les registres d'entreprises (E/CN.3/2015/23)

e) Statistiques des services

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services. Le groupe y expose les progrès qu'il a accomplis depuis la présentation de son précédent rapport à la Commission en 2012, notamment en ce qui concerne les pratiques optimales applicables à plusieurs nouvelles branches d'activité ainsi que la poursuite de l'examen de plusieurs questions intersectorielles, comme celle des ajustements de qualité dans les indices de prix à la production. Le Groupe indique avoir appliqué un cadre pour le développement du contenu afin de définir des pratiques optimales en matière de collecte de statistiques sur les produits et les prix pour plus de 85 services définis dans la quatrième révision de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique. Les produits et les résultats concrets de ce travail sont publiés sur le site Web du Groupe (<http://www.voorburggroup.org>). Le Groupe fait aussi état dans son rapport des modifications qu'il envisage d'apporter au cadre pour le développement du contenu qui oriente ses efforts en cours. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe Voorburg sur les statistiques des services (E/CN.3/2015/24)

f) Statistiques des finances

La Commission sera saisie du rapport de l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances. Le rapport présente les progrès accomplis par l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances depuis la quarante-troisième session de la Commission, tenue en 2012, sur les statistiques de la dette extérieure et les statistiques de la dette du secteur public (travaux méthodologiques, disponibilité des données, renforcement des capacités). Il inclut également le programme des futurs travaux de l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances (E/CN.3/2015/25)

g) Statistiques de l'environnement

La Commission sera saisie du rapport sur les statistiques de l'environnement établi par le Secrétaire général dans lequel celui-ci expose les progrès de la mise en œuvre du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement (2013), et mentionne à cet égard : a) la tenue de la première réunion du Groupe d'experts

des statistiques de l'environnement, les activités du Groupe en 2014 et son plan de travail pour 2015; b) les progrès réalisés dans l'élaboration de directives méthodologiques pour les ensembles de statistiques de base et de statistiques fondamentales de l'environnement; c) la mise au point définitive d'un outil d'auto-évaluation des statistiques de l'environnement; d) l'application du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement dans les pays; et e) les activités de coopération technique et de renforcement des capacités en matière de statistiques de l'environnement menées en 2014 et les activités prévues pour 2015. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les statistiques de l'environnement (E/CN.3/2015/26)

h) Statistiques des économies basées sur les ressources naturelles

La Commission sera saisie du rapport du Groupe d'étude d'Oulan-Bator sur les statistiques des économies basées sur les ressources naturelles, dans lequel celui-ci résume les activités qu'il a menées depuis son précédent rapport, y compris ses deuxième et troisième réunions et présente des informations sur son programme de travail. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe d'étude d'Oulan-Bator sur les statistiques des économies basées sur les ressources naturelles (E/CN.3/2015/27)

i) Journée mondiale de la statistique

La Commission sera saisie du rapport du Secrétaire général consacré à l'état d'avancement des préparatifs de la Journée mondiale de la statistique de 2015, mentionnant les activités suivantes : adoption par l'Assemblée générale d'une résolution sur la date à laquelle la Journée sera célébrée en 2015, mise au point définitive du slogan de la Journée mondiale de la statistique par le Bureau de la Commission, et élaboration par le secrétariat de la Commission, en consultation avec le Bureau, d'un logo et d'un cadre approprié à l'appui de la Journée mondiale de la statistique de 2015. La Commission a décidé à sa quarante-cinquième session de célébrer la deuxième Journée mondiale de la statistique le 20 octobre 2015. Elle est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la Journée mondiale de la statistique (E/CN.3/2015/28)

j) Coordination des programmes statistiques

La Commission sera saisie d'un rapport rendant compte des activités que le Comité de coordination des activités de statistique a menées au cours de l'année écoulée, notamment des principales conclusions de ses vingt-troisième et vingt-quatrième sessions, qui se sont tenues le 3 mars 2014 à New York et les 11 et

12 septembre 2014 à Rome. Les principaux sujets abordés dans le rapport sont la participation et la contribution du Comité à la mesure du développement durable dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015, les travaux qu'il mène actuellement pour renforcer l'application des principes régissant les activités statistiques internationales et son rôle dans la gestion des aspects organisationnels de la mise en œuvre de l'Échange de données et de métadonnées statistiques.

La Commission sera également saisie d'un document d'information présentant les principaux résultats d'une enquête menée auprès de ses membres au sujet de l'application des principes régissant les activités statistiques internationales. La Commission, qui souhaitera peut-être tenir compte des vues exprimées par le Comité, est invitée à prendre acte du rapport.

La Commission sera également saisie du premier rapport de la réunion des chefs des services de statistique des organismes des Nations Unies. Le rapport résume les travaux de la réunion qui s'est tenue cette année, y compris les principales conclusions des première et deuxième sessions officielles, tenues respectivement à New York le 6 mars 2014 et à Rome le 10 septembre 2014. Les principaux sujets abordés dans le rapport sont la création officielle du groupe des chefs des services de statistique et l'exposé de ses méthodes de travail, sa contribution à la mesure du développement durable dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015, les travaux qu'il mène actuellement pour renforcer l'application des principes régissant les activités statistiques internationales et sa contribution à la mise en place d'un cadre commun d'assurance qualité pour le système des Nations Unies. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les travaux du Comité de coordination des activités de statistique (E/CN.3/2015/29)

Rapport du Secrétaire général sur la coordination des programmes statistiques dans le système des Nations Unies (E/CN.3/2015/30)

k) Statistiques du développement humain

La Commission sera saisie du rapport du PNUD sur les statistiques du développement humain, notamment sur le contenu statistique des éditions pertinentes du rapport sur le développement humain et sur les activités statistiques connexes menées de 2012 à 2014. Elle est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Programme des Nations Unies pour le développement sur les statistiques du développement humain, (E/CN.3/2015/31)

l) Classifications statistiques internationales

La Commission sera saisie du rapport du Groupe d'experts des classifications statistiques internationales. Le rapport contient des informations à jour sur les activités d'élaboration et d'application de classifications statistiques internationales menées dans divers domaines. Il expose également le travail accompli par le Groupe

d'experts en ce qui concerne la coordination des classifications et la famille des classifications internationales. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe d'experts des classifications statistiques internationales (E/CN.3/2015/32)

m) Normes ouvertes communes d'échange et de mise en commun de données et de métadonnées

La Commission sera saisie du rapport d'activité des organisations qui sont à l'origine de l'Échange de données et de métadonnées statistiques. Le rapport fait état de l'évolution récente et des activités prévues dans le cadre de l'initiative. La Commission est priée de prendre acte du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité des organisations qui sont à l'origine de l'Échange de données et de métadonnées statistiques (E/CN.3/2015/33)

n) Renforcement des capacités statistiques

La Commission sera saisie d'un rapport sur le renforcement des capacités statistiques établi par le Secrétaire général dans lequel celui-ci présente la méthode actuelle de la Division de statistique, met en relief les principaux résultats obtenus ces deux dernières années, par domaine d'application, dans le cadre de son programme de renforcement des capacités, y compris les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement, et examine les plans qu'a dressés la Division afin de développer davantage sa stratégie et son approche en matière de renforcement des capacités de manière à appuyer les efforts que déploient les pays au niveau national pour faire face aux défis du programme de développement pour l'après-2015.

La Commission sera également saisie d'un rapport du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) et de la Banque mondiale consacré à des initiatives récentes visant à appeler l'attention sur l'importance qu'a le renforcement des capacités statistiques, tout particulièrement à l'appui du programme de développement pour l'après-2015. Les auteurs du rapport soulignent aussi les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action de Busan pour la statistique et abordent de nouveaux sujets, tels que la révolution des données, qui sont de nature à influencer sur les systèmes statistiques nationaux. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement des capacités statistiques (E/CN.3/2015/34)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle sur le renforcement des capacités statistiques (E/CN.3/2015/35)

o) Indicateurs du développement

La Commission sera saisie d'un rapport sur les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement, établi par le Secrétaire général, dans lequel celui-ci présente les travaux menés par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et la Division de statistique dans les domaines suivants : l'amélioration de la méthode de suivi des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, le renforcement des capacités dont disposent les pays pour assurer ce suivi et la préparation de l'étape finale du suivi et de l'évaluation de ces progrès. Il fait aussi le point sur l'établissement des rapports annuels exposant les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs et évalue l'accessibilité des données nécessaires pour établir les indicateurs s'y rapportant. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement (E/CN.3/2015/36)

p) Intégration des données statistiques et géospatiales

La Commission sera saisie du rapport du Groupe d'experts sur l'intégration des données statistiques et géospatiales sur les activités menées par le Groupe depuis la précédente session de la Commission. Le rapport contient une synthèse des principales conclusions de l'atelier international sur l'intégration des informations géospatiales et statistiques, qui s'est tenu à Beijing du 9 au 12 juin 2014, et les principaux résultats du Forum mondial sur l'intégration de l'information statistique et géospatiale, qui s'est tenu à New York les 4 et 5 août 2014 en même temps que la quatrième session de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Il contient également des informations sur la réunion consultative que le Groupe d'experts a consacrée à l'examen de son programme de travail et à la préparation de ses activités futures. La Commission est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe d'experts sur l'intégration des données statistiques et géospatiales (E/CN.3/2015/37)

q) Suite donnée aux décisions de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social

La Commission sera saisie d'une note du Secrétaire général contenant des extraits de résolutions, de décisions et de conclusions concertées de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social ou d'autres commissions techniques, qui concernent ses travaux. La note expose également les mesures que la Commission et la Division de statistique ont prises à ce jour et celles qu'elles sont invitées à prendre comme suite aux décisions et conformément aux mandats des organes dont elles relèvent. La Commission souhaitera peut-être en tenir compte lorsqu'elle examinera les points correspondants de son ordre du jour. Elle est invitée à prendre acte du rapport.

Documentation

Note du Secrétaire général sur les décisions de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social qui concernent les travaux de la Commission de statistique (E/CN.3/2015/38)

5. Questions relatives aux programmes (Division de statistique)

La Commission entendra un rapport oral du Directeur de la Division de statistique concernant les activités en cours, les plans et les priorités.

6. Ordre du jour provisoire et dates de la quarante-septième session de la Commission

Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur, la Commission sera saisie du projet d'ordre du jour provisoire de sa quarante-septième session, ainsi que d'une liste provisoire des documents qui lui seront présentés au titre de chacun des points de l'ordre du jour. Elle sera également saisie des dates proposées pour sa prochaine session. En outre, ainsi que l'avait demandé le Conseil (voir sa résolution 1999/51), la Commission sera saisie d'un projet de programme de travail pluriannuel pour la période 2015-2019. La Commission est invitée à approuver les dates, l'ordre du jour provisoire et la documentation de sa quarante-septième session, ainsi que le programme de travail pluriannuel.

Documentation

Note du Secrétariat concernant le projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-septième session de la Commission (E/CN.3/2015/L.2)

Note du Secrétariat sur le projet de programme de travail pluriannuel de la Commission pour la période 2015-2018 (E/CN.3/2015/39)

7. Rapport de la Commission sur les travaux de sa quarante-sixième session

La Commission sera saisie du rapport de sa quarante-sixième session, sur les questions d'organisation relatives à ses travaux. Elle sera également saisie d'un document d'information contenant les projets de décision que le Rapporteur lui avait présentés.

La Commission est invitée à adopter le projet de rapport sur les travaux de sa quarante-sixième session, qui contiendra les projets de décision et sera ensuite soumis au Conseil économique et social, et à charger le Rapporteur de l'organiser de façon plus rationnelle et d'y mettre la dernière main.

Documentation

Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa quarante-sixième session

Document d'information contenant les projets de décision